#### AR PREFECTURE

047-200068948-20210324-DE\_046\_2021B-DE

Regu le 02/04/2021

#### Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

#### Conseil Communautaire

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MARS 2021**

36 Objet: SYNDICAT DEPARTEMENTAL TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE (TE47) - COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE - MODIFICATION DU DELEGUE

**SUPPLEANT** 

N° Ordre: DE-046-2021B

Rapporteur : Alain Lorenzelli, Président

Nomenclature : 5.3.4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt et un, le 24 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Moncaut, après convocation du 17 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

#### Membres présents (46):

Andiran: M. Lionel LABARTHE Barbaste: Mme Valérie TONIN Bruch: M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse: M. Jean-Louis MOLINIE Calignac: M. Alban CASSAGNABERE Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALLILO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontjoie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac: Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERE

Le Fréchou: M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut: M. Francis MALISANI Moncrabeau: M. Nicolas CHOISNEL Montgaillard: M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac: Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Serge ARNAUNE, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Datable COLETE Alice LA COMPT.

Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiey: -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon: M. Michel SABATHIER Saint-Vincent-de-Lamontjoie: M. Daniel AIRODO Sainte-Maure-de-Peyriac: M. Robert LINOSSIER Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

# AR PREFECTURE

047-200068948-20210324-DE\_046\_2021B-DE

Regu le 02/04/2021

# Membres absents ayant donné procuration (5):

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE

Nérac: Mme Stéphanie GARBAY à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, M. Frédéric SANCHEZ à M.

Nicolas LACOMBE

Pompiey: M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Alain LORENZELLI

## Membre absent excusé (2):

Lavardac : M. Georges BARBARA

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 46

Votants: 51

Absents: 7

- Dont « pour » : 51

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre »: 0

- Dont représentés : 5

- Dont abstention: 0

Le Président rappelle que le syndicat TE47 est administré par un comité syndical au sein duquel chaque EPCI dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant.

Vu la délibération n° DE-098-2020 du 16 juillet 2020 portant sur la désignation des représentants d'Albret Communauté auprès de TE47, dont Jean Dupont en qualité de délégué suppléant et Jean-Pierre Vicini en qualité de délégué titulaire.

Considérant le décès de Jean Dupont survenu le 11 janvier 2021.

Il convient de désigner un nouveau membre suppléant pour siéger à ce syndicat.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT.

Monsieur le Président précise, qu'en application de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, l'organe délibérant d'un EPCI peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnées à l'article L5711-1, dont le STE47.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret,

Le Conseil Communautaire Considérant l'exposé du Président Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

- ▶ De ne pas procéder par un vote à bulletin secret ;
- ▶ De désigner comme représentant d'Albret Communauté auprès du syndicat départemental Territoire Energie 47 :
  - M. Sébastien CRUSSIERE, en qualité de suppléant, en remplacement de Jean Dupont.

## AR PREFECTURE

047-200068948-20210324-DE\_046\_2021B-DE Regu le 02/04/2021

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait certifié conforme,

> > ALBRET COMMUNAUTÉ

47600 NERAC A Nérac,

Le Président